

Brevet de Technicien Supérieur « Services Informatiques aux organisations »,

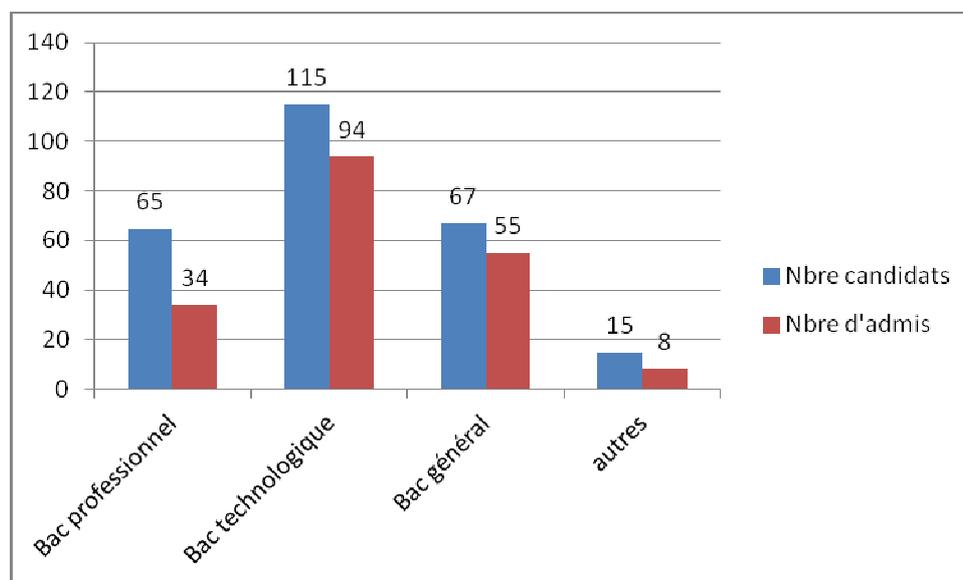
Session 2014

Rapport de synthèse

Inspection Pédagogique
Régionale d'économie-gestion -
C. VALTAT

Année	2013	2014
Nbre candidats	279	256 SISR : 134 SLAM : 122

Nombre de candidats/admis en fonction du type de baccalauréat



Résultats par établissement

	présents	admis	%adm/pres
0210019G LEGTP LE CASTEL			
SERV. INFO. AUX ORGANISATIONS	26	23	88.5%
TOTAL	26	23	88.5%
021002SX ISOLES SECTEUR DIJON			
SERV. INFO. AUX ORGANISATIONS	1	-	0%
TOTAL	1	-	0%
0211090W LPETP SAINT BENIGNE			
SERV. INFO. AUX ORGANISATIONS	23	17	73.9%
TOTAL	23	17	73.9%
0212002M DIJON FORMATION			
SERV. INFO. AUX ORGANISATIONS	9	4	44.4%
TOTAL	9	4	44.4%
0250010A LYCEE L.PERGAUD			
SERV. INFO. AUX ORGANISATIONS	28	28	100%
TOTAL	28	28	100%
025003SN SECTEUR MONTBELIARD			
SERV. INFO. AUX ORGANISATIONS	1	1	100%
TOTAL	1	1	100%
039006SD INDIVIDUELS JURA			
SERV. INFO. AUX ORGANISATIONS	2	1	50.0%
TOTAL	2	1	50.0%
039106SY ENS.DIST. JURA			
SERV. INFO. AUX ORGANISATIONS	2	1	50.0%
TOTAL	2	1	50.0%
0391146J LYC PASTEUR MONT RO			
SERV. INFO. AUX ORGANISATIONS	22	16	72.7%
TOTAL	22	16	72.7%
0391172M CFAI DE DOLE			
SERV. INFO. AUX ORGANISATIONS	18	12	66.7%
TOTAL	18	12	66.7%
0580032V LEGT RAOUL FOLLEREAU			
SERV. INFO. AUX ORGANISATIONS	10	6	60.0%
TOTAL	10	6	60.0%
0710010A LEGT MATHIAS			
SERV. INFO. AUX ORGANISATIONS	21	16	76.2%
TOTAL	21	16	76.2%
0710045N LEGT LAMARTINE			
SERV. INFO. AUX ORGANISATIONS	30	22	73.3%
TOTAL	30	22	73.3%
0891185E AFPI-CFAI INDUSTRIE			
SERV. INFO. AUX ORGANISATIONS	11	8	72.7%
TOTAL	11	8	72.7%
089120SC ENSEIGT DISTANCE 89			
SERV. INFO. AUX ORGANISATIONS	2	-	0%
TOTAL	2	-	0%
0900002N LYCEE CONDORCET			
SERV. INFO. AUX ORGANISATIONS	9	6	66.7%
TOTAL	9	6	66.7%
090022SW SECTEUR BELFORT			
SERV. INFO. AUX ORGANISATIONS	2	-	0%
TOTAL	2	-	0%

Moyennes par épreuve

	Note absent	Note sup 10	Note inf 10	Autre	Total inscrit	Moyenne
E1-A CULT.GEN&EXPR 3984 CULT.GEN&EXPR	7	102	138	-	247	9.19
E1-BA EXP.COM.ANG.E 7530 EXP.COM.ANG.E	8	150	92	-	250	10.27
E1-BB EXP.COM.ANG.O 7531 EXP.COM.ANG.O	12	177	61	-	250	12.53
E2-A MATHÉMATIQUES 0466 MATHÉMATIQUES	9	174	66	-	249	12.30
E2-B ALGO.APPLIQUE 7335 ALGO.APPLIQUE	8	175	57	-	240	12.72
E3- EC.MA.JU.INF. 7336 EC.MA.JU.INF.	8	93	153	-	254	8.94
E4- CON.M.SOL.INF 7349 SISR	8	97	29	-	134	12.27
7350 SLAM	1	89	31	1	122	12.12
E5- PR.FO.SCE.INF 7349 SISR	6	97	32	-	135	11.50
7350 SLAM	2	87	32	-	121	12.53
E6- PARC. PROP. 7349 SISR	7	99	21	-	127	12.73
7350 SLAM	1	95	21	1	118	12.32
EF1 L.V.2 0001 ALLEMAND	-	1	-	-	1	20.00
0003 ARABE	-	1	-	-	1	20.00
0008 ITALIEN	-	2	-	-	2	13.00
0010 PORTUGAIS	-	2	-	-	2	19.50
0047 TURC	-	1	-	-	1	17.00
EF2 MATH. APPROF. 7351 MATH. APPROF.	1	28	28	-	57	9.81
TOTAL	78	1470	761	2	2311	11.38

Les rapports par discipline

Épreuve E1 – Culture et communication

E11 «Culture générale et Expression»

Caractéristiques du sujet

Il a semblé accessible, à la portée des candidats. Le corpus est équilibré, grâce au texte littéraire et au document iconographique. L'ensemble reprend des thématiques et des problématiques proches de ce qui a été enseigné pendant l'année.

Synthèse

- la confrontation réelle des documents reste difficile pour certains candidats ;
- l'emploi des pronoms « je » et « nous », dans certains travaux, se traduit par la présence d'une subjectivité contraire aux principes de l'exercice ;
- paraphrase et montage de citations sont à déplorer, dans les travaux les plus fragiles ;
- de nombreux travaux peinent à proposer un trajet argumentatif explicite, ce que l'absence de mise en page révèle ; d'autres se contentent de reprendre la problématique du sujet d'expression personnelle ;
- la concision étant l'une des compétences à maîtriser, on rappelle qu'une synthèse, même riche, ne peut pas être plus longue que le corpus initial ;
- la fin des synthèses est souvent inaboutie : on ne répond pas explicitement à la problématique initiale.

Écriture personnelle

- les références culturelles sont très souvent absentes ou reprises du corpus sans appropriation ;
- la problématique devrait se démarquer plus nettement de celle qui organise le corpus, afin de favoriser une véritable réflexion personnelle ;
- l'énoncé du sujet n'est pas suffisamment pris en compte. Il est réduit à un thème général ;
- de nombreuses copies évitent de présenter un jugement personnel explicite et se contentent d'une voie moyenne qui ne relève pas de l'exercice de la pensée.

Maîtrise de la langue

- elle demeure très hétérogène ;
- la syntaxe est globalement maîtrisée, dès lors que les phrases ne sont pas complexes ;
- le lexique s'appauvrit lorsqu'il concerne l'expression de la pensée ou la structuration logique du propos. Cette difficulté à formuler ou à reformuler explique la forte présence de la paraphrase ;
- une maîtrise insuffisante de l'orthographe peut finir par rendre difficile la compréhension du propos.

E12 « expression et communication en langue anglaise »

Écrit :

Sujet de l'épreuve écrite France-Métropolitaine et Dom-Tom : Is Ethical Hacking even Ethical ?

Les correcteurs ont trouvé que le sujet correspondait parfaitement au programme de SIO, même s'il était très linéaire et assez difficile à rendre sous forme de compte rendu. Le compte rendu des candidats se limitait souvent à une traduction de phrases choisies dans le texte, et pour ceux qui ont essayé de rédiger une conclusion personnelle, le résultat était souvent peu pertinent ou sans intérêt.

PREMIERE PARTIE (10 points) Compte Rendu du texte

- Le sens global du texte a été compris, mais les détails étaient moins évidents, et certains avaient du mal à cerner les informations essentiels à noter dans le compte rendu.
- Beaucoup de candidats ne se relisent pas après avoir écrit leur compte rendu.
- Certains ont essayé de tricher sur le nombre de mots utilisés, mettant un nombre inférieur au nombre requis pour cette partie de l'épreuve.
- Beaucoup traduisent mot à mot, sans s'interroger sur le sens de leur texte en français.
- Beaucoup de fautes d'orthographe et de grammaire en français.
- Un niveau d'expression écrite en français très moyen, voire faible.

DEUXIEME PARTIE (10 points) Expression en anglais : Un rapport pour le directeur d'une société, pour décrire une cyber-attaque que l'entreprise a subi et pour faire le point sur les mesures à prendre par l'ensemble du personnel.

En général la question était comprise et les candidats avaient des choses à dire, mais certains avaient du mal à rédiger les 200 mots demandés. Certains ont triché pour mettre un nombre de mot supérieur à ce qu'ils ont écrit.

Le niveau de langue en anglais, reflète souvent celui du français, et montre d'énormes lacunes en ce qui concerne le vocabulaire, (y compris le vocabulaire technique, pour certains) et la concordance des temps, sans parler de la conjugaison.

Les moyennes des notes varient selon les paquets de copies, mais on a trouvé un éventail très large entre 1.5 et 20 sur 20.

Oral :

Le déroulement était parfaitement organisé = accueil des candidats en loge, mise en service du logiciel pour l'échange écrit candidat / examinateur sur ordinateur, etc.;

Le seul problème reste le ratio anglais / français à l'oral

Quelques collègues regrettent que la présentation de la vidéo n'est pas en anglais

Épreuve E2 – Mathématiques

Pour la partie obligatoire (U21) :

Les deux sujets (Métropole et Polynésie) étaient très abordables, aucune difficulté particulière n'a été remarquée par l'ensemble des neuf correcteurs présents.

Au total, 253 copies : 240 étudiants ont composé (dont 13 absents).

Les notes s'étalent de 01/20 à 20/20 ; la moyenne est de 12,19/20 avec un écart-type de 4,03.

27,9 % des élèves ont obtenu une note strictement inférieure à 10/20 (et par conséquent 72,9 % une note supérieure ou égale à 10/20).

Ces résultats sont très satisfaisants : l'étudiant moyen ayant fourni un travail régulier se retrouve récompensé. Il est à noter qu'un étudiant sachant utiliser sa calculatrice graphique peut obtenir une note correcte sans trop d'effort, d'où l'intérêt d'avoir régulièrement en classe sa calculatrice. Les notes très basses (en dessous de 05/20) sont très certainement celles d'étudiants ayant délaissé la matière.

Une remarque concernant le sujet de métropole : il serait judicieux de mettre en annexe un tableau (pré-rempli) lorsqu'on demande dans le sujet de dresser un tableau ... (ceci pour l'exercice 1, ordonnancement)

Pour la partie facultative (EF2) :

Il s'agit d'une option facultative où seuls les points obtenus au-dessus de 10/20 comptent.

Les deux sujets étaient également très abordables, aucune difficulté particulière. Malheureusement, le contenu de certaines copies était très décevant.

Au total, 58 copies dont 2 absents. La note minimale a été de 0/20 et la note maximale : 19,5/20. La moyenne obtenue est de 9,81/20 avec un écart-type de 4,33.

50 % des copies ont obtenus une note strictement inférieure à 10/20, ce qui est trop élevé à nos yeux. Nous avons constaté que de nombreuses copies d'option étaient presque vierges ce qui explique une moyenne plutôt faible.

Les collègues présents (enseignant l'option) sont tous d'accord pour affirmer qu'un certain nombre d'étudiants s'inscrit à cette option (car ils ne risquent rien ...) et ne la travaille pas assez. En effet, elle demande un minimum d'investissement (surtout pour des étudiants provenant de terminales STMG ou Bac Pro) où certaines notions sont un peu plus délicates pour des étudiants de niveau moyen.

Pour conclure, les épreuves obligatoires et facultatives sont dans l'esprit des sujets des sessions précédentes ainsi que les résultats obtenus.

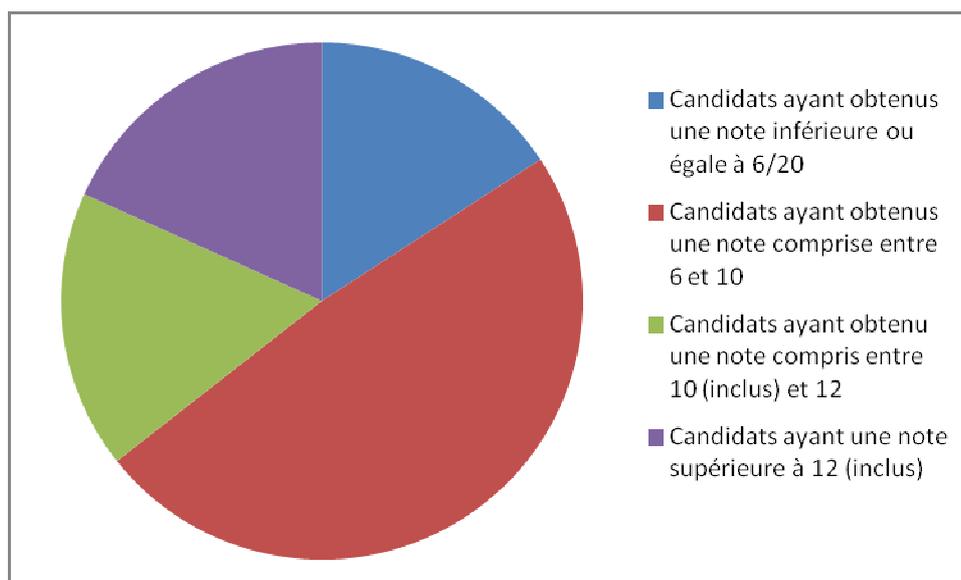
Épreuve E3 – Analyse économique, managériale et juridique des services informatiques

1. Analyse statistique

Candidats inscrits	Candidats présents	Candidats absents
247	238	9 (3.6%)

Sur les 247 candidats ayant composés en économie-droit-management :

Candidats ayant obtenus une note inférieure ou égale à 6/20	Candidats ayant obtenus une note comprise entre 6 et 10	Candidats ayant obtenu une note compris entre 10 (inclus) et 12	Candidats ayant une note supérieure à 12 (inclus)
39 (15.8%)	120 (48.6%)	43 (17.4%)	45 (18.2%)



Moyenne Mission 1	Moyenne Mission 2	Moyenne Mission 3	Moyenne Veille juridique	Moyenne globale
5/10	5.15/12	3.15/10	3.7/8	8.5/20

- Note la plus basse attribuée : 3/20
- Note la plus haute attribuée : 16.5/20

2. Commentaire sur le sujet et le corrigé

- Le cas d'entreprise

- Le thème de l'étude de cas n'a pas posé de réelle difficulté. Il a été apprécié des candidats.
- Le nombre de missions et de questions posées ont permis de traiter le sujet dans le temps imparti.
- Le sujet était conforme au référentiel et a été apprécié des correcteurs :
 - Le sujet couvrait un grand nombre de points du programme et permettait ainsi au candidat de mobiliser des connaissances variées sur le programme,
 - Le sujet faisait appel à des compétences méthodologiques étudiées pendant l'année,
 - Le sujet a permis de valoriser les candidats qui ont travaillé pendant l'année.
- L'équilibre entre économie, droit et management a été respecté.
- Les annexes étaient en quantité suffisantes.

- La veille juridique

- Le sujet de veille juridique correspondait au thème de veille nationale.
- La formulation du thème a mieux convenu aux candidats. Les candidats étaient mieux guidés dans le travail à produire, ce qui leur a permis de mieux mobiliser leurs connaissances autour du thème.

- **Le corrigé**
 - o Le corrigé a été jugé trop long et trop fourni. Les corrigés trop directifs et trop fournis sont jugés par les correcteurs comme étant défavorables aux candidats.
 - o Certains points du corrigé ont fait débat, notamment à propos de la question portant sur la stratégie globale de l'entreprise : l'externalisation n'a pas été retenue dans le corrigé (Q2.1).
 - o Les correcteurs ont été étonnés de la place prise par l'évaluation de la compétence « repérer », qui se borne au recopiage des annexes.
 - o Le corrigé de la veille juridique a semblé inexploitable par les correcteurs : aucun des exemples n'a été proposé par les candidats, la partie juridique n'a pas été développée.
 - o Le reste du corrigé était conforme au questionnement du sujet.

3. La prestation des candidats

Le cas d'entreprise

- **Mission 1**
 - o Mission assez bien traitée par les candidats.
 - o Le traitement des annexes auraient pu être plus approfondi.
 - o Le vocabulaire économique n'est pas toujours utilisé de manière pertinente.
 - o Les candidats doivent mieux structurer leurs réponses en fonction de l'énoncé pour répondre aux questions de manière plus complète.
- **Mission 2**
 - o Une mission qui nécessitait de mobiliser des connaissances pour faire le lien entre le cas et la théorie.
 - o La stratégie globale de l'entreprise (Q2.1) a fait débat.
 - o La notion d'asymétrie d'information n'est pas comprise.
- **Mission3**
 - o Cette mission était très difficile.
 - o Les questions n'ont pas toujours été comprises. Les candidats se sont heurtés au vocabulaire juridique (la notion d'exonération a posé problème).
 - o La formulation de la question 3.4 a posé problème : faut-il apprendre aux étudiants à rédiger des clauses ? ou seulement leur apprendre à évaluer la validité d'une clause afin de mettre en évidence les éléments manquants ?
- **Mission 4 : veille juridique**
 - o Quelques bonnes copies témoignent d'un travail de veille sur les deux années.
 - o Certains centres ne font toujours pas de veille juridique (issue de témoignages d'étudiants sortant d'épreuve).
 - o Ceux qui l'ont traité ont cherché à structurer leur réponse, à illustrer leur propos. Le travail reste maladroite mais des progrès sont à noter quant à la structuration et l'argumentation de ce travail.
 - o La formulation du thème a certainement favorisé ces progrès.
 - o Les références personnelles sont encore très rares.

Les candidats doivent porter leur efforts sur :

- L'acquisition de connaissances précises,
- Le respect de la méthode et des consignes données,
- La nécessité d'effectuer un va-et-vient entre le contexte, les annexes et les connaissances personnelles,
- La lecture attentive du questionnement,
- L'orthographe et le soin
- Le traitement du sujet de veille juridique. Les candidats qui ne traitent pas cette partie prennent le risque de ne pas obtenir la moyenne à l'épreuve.

Épreuve E4 – Conception et maintenance de solutions informatiques

SISR

Les résultats

Epreuve en CCF (10 centres / 89 candidats dont 4 absents) : **Moyenne = 12,29 / 20** (rappel 12,48 en 2013)

Epreuve ponctuelle (2 centres / 18 candidats) : **Moyenne = 10,9 / 20** (rappel 12,72 en 2013)

L'ensemble (12 centres / 103 candidats présents) : **Moyenne = 12,02 / 20** (rappel 12,52 en 2013)

L'épreuve

Les candidats ont tous présenté deux situations professionnelles qui couvrent le cahier des charges national.

Pour la formation initiale, les situations professionnelles sont majoritairement issues des PPE. Pour la formation en alternance, la plupart des candidats ont au moins une situation issue d'un contexte d'entreprise.

L'expression des besoins

La recherche de l'expression des besoins a été plus aisée du fait que l'épreuve est mieux connue et maîtrisée. Toutefois, elle reste encore délicate pour les situations issues d'un contexte d'entreprise ou pour les interrogations ponctuelles ; en effet, la description des situations n'est pas suffisamment explicite et détaillée.

Les expressions des besoins ont essentiellement porté sur :

- la redondance de services déjà en place (failover de DHCP, DNS...),
- la configuration d'équipements d'interconnexion (routeurs, switchs, bornes wifi),
- les VLANs et techniques et protocoles associées,
- la gestion d'un annuaire (type Active Directory),
- la sécurisation d'un réseau (ACL, pare-feu, RADIUS),
- la sécurisation de services (WEB, FTP...),
- la segmentation d'un réseau,
- la supervision (ajout d'un nouvel élément à superviser...),
- la gestion d'incidents (ajout d'un nouvel utilisateur, gestion d'un ticket...),
- le déploiement de serveurs ou de clients.

La première phase

Cette phase est bien menée par les candidats, ils ont tous su proposer des solutions aux nouveaux besoins. Cette phase se veut rassurante pour les candidats.

Lors de cette phase certains jurys demandent aux candidats d'illustrer leurs propositions par quelques productions (tableau d'ordonnancement des tâches, fiche de tests, schéma du futur réseau...)

La deuxième phase

Cette phase reste encore problématique pour beaucoup de candidats qui n'arrivent pas à finaliser leur production dans le temps imparti soit par manque de compétences, d'organisation, soit à causes de déboires ou d'étourderies. Certains jurys regrettent que le second entretien ne soit pas plus long.

Conseils aux candidats

- Vérifier le bon fonctionnement du contexte.
- Approfondir les situations choisies et les retravailler pour aborder plus sereinement cette épreuve.
- Revoir les concepts vus en première année autant qu'en deuxième année.
- Fournir au jury des documents plus complets et explicites sur les contextes professionnels et les situations choisies.

SLAM

Le compte-rendu qui suit est une synthèse des remarques faites par les différentes commissions d'interrogation.

Cette épreuve orale et pratique s'appuie sur un dossier présenté par le candidat constitué de deux situations professionnelles. Le jury choisit préalablement à l'épreuve une situation professionnelle et rédige un document qualifié d'expression des besoins spécifiant le travail que devra effectuer le candidat.

L'épreuve se décompose en deux phases, après que le jury ait fourni au candidat le travail à réaliser.

Dans une première phase (30 minutes de préparation et 20 minutes d'oral), le candidat expose au jury une proposition de solution puis dans une deuxième phase (1 heure de préparation et 20 minutes d'oral), il met en œuvre sur poste sa solution et la présente au jury.

Commentaires sur les dossiers présentés

Les dossiers comportent les 2 situations professionnelles requises. Elles s'appuient sur des travaux réalisés dans le cadre de la formation ou en entreprise.

Commentaires sur l'expression des besoins

Le travail demandé consiste à faire évoluer l'application choisie au niveau de la structure des données et de(s) traitement(s) associés.

Dans le cadre d'une situation professionnelle issue de l'entreprise, l'expression des besoins est parfois difficile car le contexte n'était pas suffisamment explicite avec les seuls documents en ligne.

Commentaires sur la prestation des candidats

Les prestations réalisées sont d'un niveau hétérogène. On distingue plusieurs profils de candidats selon les centres d'examen :

- certains candidats ont très bien préparé l'épreuve, maîtrisent l'environnement de travail et fournissent des prestations très satisfaisantes;
- d'autres ne peuvent fournir qu'une solution partielle, et ne répondent pas totalement aux exigences;
- des candidats plus faibles techniquement ou qui ont insuffisamment préparé leur épreuve fournissent une prestation médiocre.

La première phase (analyse) débouche sur une compréhension souvent bonne de l'expression des besoins et les solutions proposées sont souvent adaptées.

La seconde phase (réalisation) est plus variable et la réalisation est souvent partielle et se heurte parfois à des problèmes. On note des pertes de temps par manque d'efficacité. Certains étudiants ont parfois repris du code développé en équipe, donc partiellement par d'autres qu'ils ne maîtrisent pas toujours.

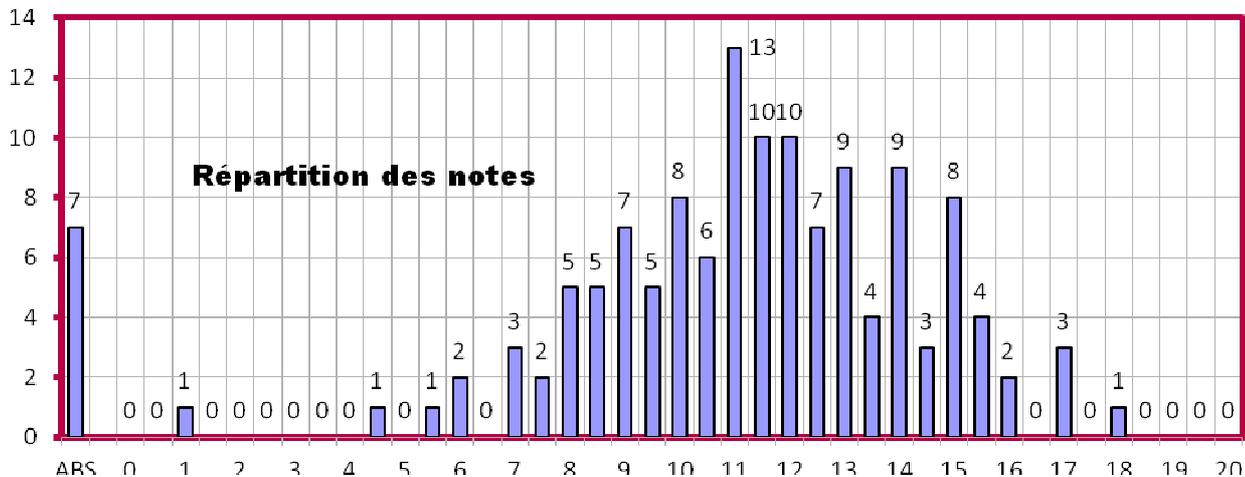
Conseils aux candidats

- Réviser avant l'épreuve : environnement de travail, applications et langages pour éviter tout balbutiement lors de l'épreuve qui passe très vite. Et respecter les consignes académiques quant à la constitution de deux fiches de présentation des situations professionnelles : fournir un MCD ou un MLD, éventuellement un diagramme de classe, les interfaces graphiques avec une présentation des traitements.
- Avoir conscience de la difficulté à maîtriser le code de quelqu'un d'autre, et donc préparer en amont.
- Ne pas faire d'impasse sur une des situations professionnelles!
- Vérifier son environnement de développement avant l'épreuve.

Épreuve E5 – Production et fourniture de services

SISR : CAS RABANOV

Académies	DIJON BESANCON POLYNESIE	
Moyenne	11.5	
Nombre de copies	129	
<8	10	8%
>=8 et <10	22	17%
>= 10 et <14	67	52%
>=14	30	23%



Commentaire global sur le sujet :

Le sujet est conforme au référentiel et porteur d'un bon potentiel. Cette étude de cas sollicite surtout une démarche d'analyse et de recherche d'informations. Il présente des ressources documentaires nombreuses. La tendance des sujets étant à l'étude et à l'analyse de documentations. Les thèmes techniques abordés comportent des notions intéressantes mais le champ d'étude pour ce sujet reste restreint. q

Les notes sont principalement réparties entre 8 et 13. Il faut remarquer, comme l'année dernière, près des 3/4 des copies sont ≥ 10 .

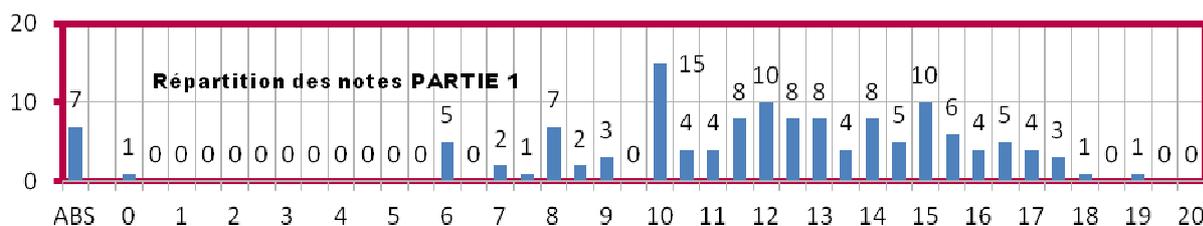
Une demande de nombreux correcteurs concerne l'impression recto-verso du sujet (choix qui semble dépendre de l'académie). Cette présentation du sujet peut gêner les candidats dans la lecture et la recherche d'informations. Il serait donc souhaitable que l'impression du sujet soit seulement au recto de chaque feuille.

Prestation d'ensemble des candidats :

Les candidats ont fait des efforts sur la rédaction, néanmoins l'orthographe et la structure grammaticale laissent à désirer. L'évaluation finale a tenu compte de ces deux aspects dans la notation. Les missions qui nécessitent de la recherche sont dans l'ensemble bien réussies et celles qui nécessitent un raisonnement ou des calculs sont moins réussies.

Partie 1 : Accès sans fil et téléphonie mobile

Académies	DIJON BESANCON POLYNESIE	
Moyenne	12.32	
Nombre de copies	129	
<8	9	7%
>=8 et <10	12	10%
>=10 et <14	61	47%
>=14	47	36%



Commentaire global :

La majorité des questions sont bien traitées. Le sujet est intéressant et abordable par une majorité des candidats, le questionnement est varié. Un étudiant ayant acquis le minimum de culture en système et réseau informatique devrait réussir cette partie en retrouvant les informations dans les documents. Beaucoup de réponses sont tirées des documents sans apport personnel des candidats et bien valorisées. 83% des candidats ont la moyenne sur cette partie.

Mission 1 : Proposition d'une architecture Wifi et ToIP pour les clients et le personnel de l'hôtel

Bien traitée dans son ensemble, on trouve un mélange entre techniques réseaux et modèle en couche. Les 3 couches demandées ont souvent été oubliées dans la justification de la question.

Mission 2 : Dimensionnement de la réponse à l'appel d'offre

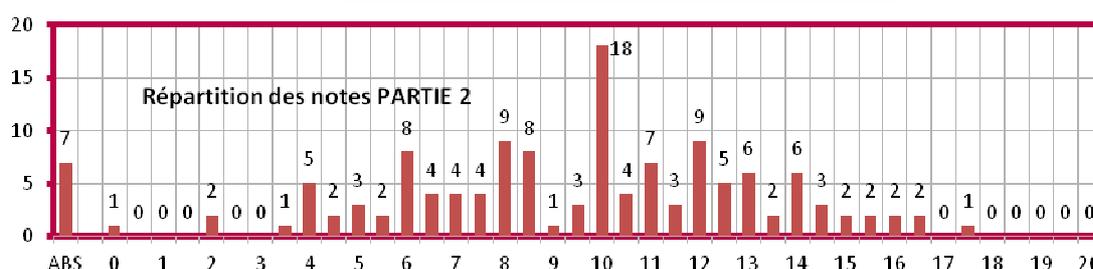
Bien traité dans l'ensemble. Elle demandait une recherche d'informations dans les documents. Le raisonnement est souvent mal présenté.

Mission 3 : Prototypage de la solution Wifi

Les questions ont été souvent mal traitées. Cette mission comportait des questions techniques mais les étudiants ont commis des erreurs de calcul sur les sous réseaux et sur la lecture de l'infrastructure par manque de rigueur.

Partie 2 : Mise en place et maintenance du nouveau réseau

Académies	DIJON BESANCON POLYNESIE	
Moyenne	9.71	
Nombre de copies	129	
<8	36	28
Entre 8 et 10	21	16
>=10	54	42
>=14	18	14



Commentaire global :

Une partie axée au début sur les documents qui permet aux étudiants de répondre aux deux premières missions par contre les deux dernières missions sont plus complexes et peu d'étudiants ont répondu. Cette partie est intéressante, mais elle demandait de l'analyse et de la réflexion.

Mission 1 : Audit de l'infrastructure ToIP

Cette question demandait de faire un tableau de synthèse, la majorité des étudiants ont répondu en retrouvant les informations dans le sujet mais ils ont oublié de faire le tableau de synthèse.

Mission 2 : Accord de niveau de service

Réponse non structurée mais la plupart du temps ils ont bien répondu. Les réponses se trouvaient dans le sujet.

Mission 3 : Prise en charge d'un incident

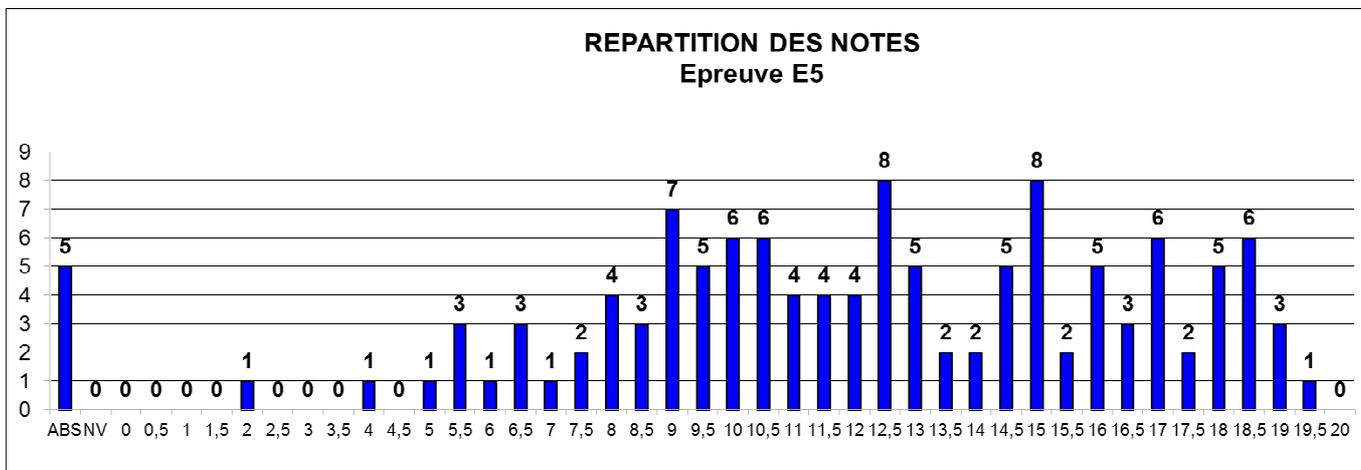
Des questions pointues, la première portait sur les contrats de service, la deuxième et troisième sur des réflexions techniques et solutions techniques. Les étudiants ont peu souvent répondu.

Mission 4 : Stratégie de sauvegarde

Très peu traité, pas comprise, pourtant à la portée des étudiants.

SLAM : CAS SUPMASTER

Académies	DIJON BESANCON POLYNESIE	
Moyenne	12.5	
Nombre de copies	119	
<8	13	11%
Entre 8 et 10	19	16%
>=10	87	73%
>=14	48	40%



Le sujet est intéressant et équilibré. Il mobilise des compétences variées et est conforme aux exigences du référentiel. Il présente des ressources documentaires nombreuses. La tendance des sujets étant à l'étude et à l'analyse de cette documentation pour répondre au questionnement, il faut que le candidat fasse preuve d'une lecture lucide et de capacités d'analyse pour s'approprier le contexte et s'adapter à la situation présentée.

Pour les candidats, ce sujet a été sans « mauvaise » surprise. Il est très abordable sans toutefois tomber dans une facilité excessive, les missions 3 et 4 en programmation se révélant d'un bon niveau.

Les résultats sont encourageants. La moyenne 12.5 est supérieure aux années précédentes :

- 11.2 en 2013 (SIO)
- 12.1 en 2012 (IG)
- 11.5 en 2011 (IG)

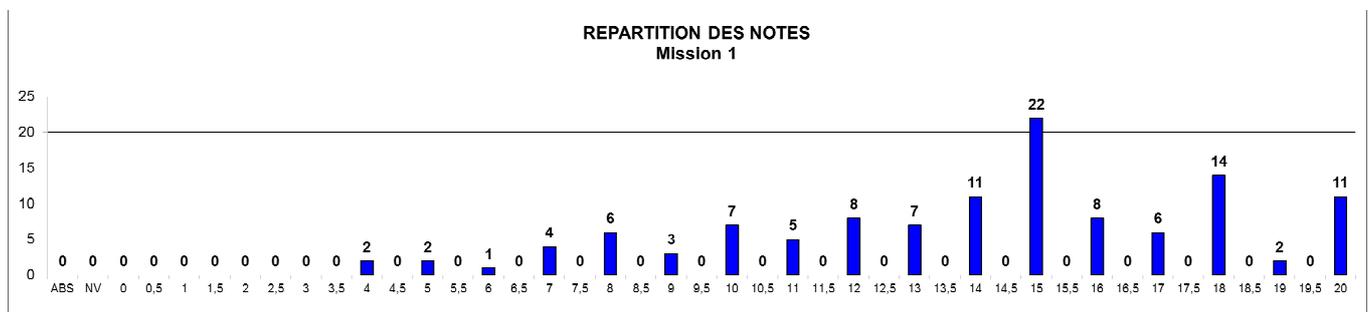
Les notes sont principalement réparties entre 6 et 19 avec régularité. Il faut remarquer que cette année près des 3/4 des copies sont >= 10. (58% en 2013 et 65 % en 2012).

Une demande de nombreux correcteurs concerne l'impression recto-verso du sujet (choix qui semble dépendre de l'académie). Cette présentation du sujet peut gêner les candidats dans la lecture et la recherche d'informations, notamment en programmation. Il serait donc souhaitable que l'impression du sujet soit seulement au recto de chaque feuille.

Mission 1

Dossier « base de données » avec triggers et requêtes. Très bien traité, sauf la question n°2 déroutante pour les candidats car rien dans le sujet ne mettait sur la piste d'une suppression ou d'une modification possible de contrat. Des requêtes sans difficultés.

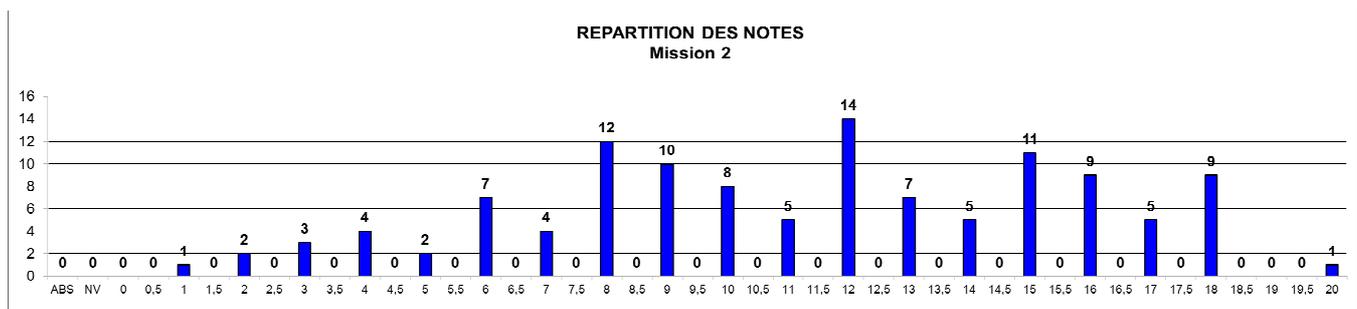
Académies	DIJON BESANCON POLYNESIE	
Moyenne	14.0	
Nombre de copies	119	
<8	9	8%
Entre 8 et 10	9	8%
>=10	101	85%
>=14	74	62%



Mission 2

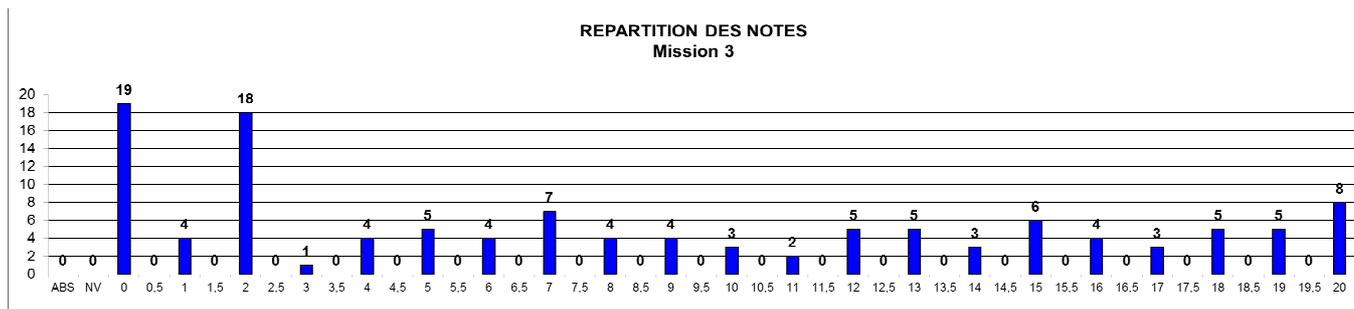
Dossier de modélisation de base de données. Convenablement traité. Sujet classique.

Académies	DIJON BESANCON POLYNESIE	
Moyenne	11.2	
Nombre de copies	119	
<8	23	19%
Entre 8 et 10	22	18%
>=10	74	62%
>=14	40	34%



Mission 3

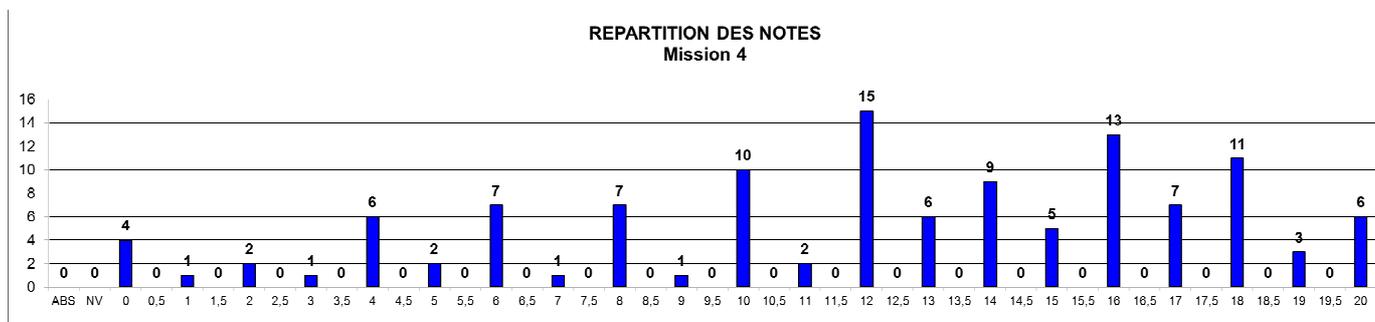
Académies	DIJON BESANCON POLYNESIE	
Moyenne	8.4	
Nombre de copies	119	
<8	62	52%
Entre 8 et 10	8	7%
>=10	49	41%
>=14	34	29%



Dossier de programmation orientée objet. Le moins bien traité avec un important écart-type sur cette mission à cause d'environ 1/3 des candidats qui n'ont pas ou peu traité cette mission, alors que d'autres candidats ont parfaitement traité cette mission. Il y avait pourtant une première question d'introduction progressive dans la mission et les autres questions étaient tout à fait abordables. Est-ce la lecture des nombreux documents (description des classes) qui rebute certains candidats ?

Mission 4

Académies	DIJON BESANCON POLYNESIE	
Moyenne	12.1	
Nombre de copies	119	
<8	24	20%
Entre 8 et 10	8	7%
>=10	87	73%
>=14	54	45%



Dossier de programmation web php. Mission originale mais accessible après étude et compréhension des ressources documentaires. Mission plutôt bien traitée pas les candidats.

Épreuve E6 – Parcours de professionnalisation

SLAM

L'épreuve E6 constituait une nouveauté lors de la session 2013. Bien que s'étant globalement bien déroulée, elle avait occasionné des hésitations et des interrogations. La session 2014 voit une légère amélioration des prestations constatées, même si celles-ci se traduisent peu dans les moyennes qui restent stables.

Les situations demeurent contrastées, entre centres, et au sein de chacun.

A l'instar de la précédente édition, on constate à nouveau que certains étudiants n'ont pas pris suffisamment au sérieux l'épreuve. La généralisation des bons comportements semble donc encore devoir être attendue.

Les centres soulignent la difficulté grandissante des étudiants à être acteurs de leur apprentissage, plus particulièrement dans la préparation de cette épreuve. L'impulsion donnée et le balisage fixé par les enseignants s'avèrent décisifs. Aussi, lors des épreuves, certains jurys se trouvent dans une position qu'ils jugent parfois inconfortable.

Prestations des candidats

Aucun cas de dossier non conforme ou incomplet n'a été signalé cette année.

Une prise de conscience encore largement perfectible

On note cette année une meilleure prise de conscience de l'importance de l'épreuve, même si celle-ci ne se traduit que partiellement dans la qualité des prestations. Cependant, la forme prise par cette évaluation trompe encore de trop nombreux candidats abusés par la – supposent-ils - facilité d'un "entretien".

Certains font ainsi souvent face à un évident manque d'expérience dans la pratique de ce genre d'exercice. Conséquemment, les centres notent des préparations très variables à l'examen.

Une illustration encore non systématique des présentations

Si la présence d'un moment de présentation est maintenant quasi-systématique, ce n'est pas le cas de l'usage de supports dont certains centres notent l'absence généralisée.

Une présentation manquant parfois son objectif

La première phase de l'interrogation consiste en un entretien, ce que certains candidats ont parfois oublié en prévoyant une présentation d'une vingtaine de minutes, détaillant par ailleurs excessivement le contexte des situations professionnelles. A contrario les compétences acquises sont parfois difficilement explicitées, même si les activités correspondantes semblent mieux comprises.

Une prise de risque parfois trop limitée

Cette année encore, les parcours très semblables suivis par certains candidats les incitent parfois à présenter des portefeuilles de compétences peu différents et donc pas toujours très maîtrisés.

Pour certains candidats les situations professionnelles sont très peu nombreuses. Certains contextes professionnels limités peuvent quelquefois expliquer ce choix. Cependant, il semble que, parfois, certaines situations soient volontairement omises, qu'elles soient jugées comme peu significatives, ou que leur déroulement en première année en rende le souvenir moins présent.

Ainsi, afin de limiter les risques lors de l'interrogation, certains font le choix audacieux de restreindre volontairement le nombre de situations professionnelles à quelques-unes, relevant parfois même d'un unique domaine technique. Au-delà de l'impact sur l'évaluation (la variété des situations professionnelles en constitue un critère), les candidats doivent être conscients que suivre une telle voie les limite également dans les possibilités d'analyse critique de leur parcours de professionnalisation.

Des prestations orales globalement en progrès malgré des nuances

Plusieurs centres ont souligné les progrès réalisés et l'appropriation du parcours de professionnalisation semble globalement progresser malgré une certaine persistance des difficultés à prendre du recul.

Concernant la forme, on rencontre encore trop souvent de nombreuses fautes de français, tant dans les supports utilisés que dans la formulation orale des réponses aux questions.

Un manque de mise en perspective et d'ouverture

Certains candidats n'ont pas su mettre en perspective les situations professionnelles rencontrées et sont restés axés sur les tâches réalisées, à un niveau trop opératoire. L'explication d'une démarche ou l'argumentation concernant les compétences mises en œuvre restent alors difficiles malgré l'entretien d'explicitation. L'analyse critique ne peut ensuite se faire qu'au prix de laborieux efforts.

La deuxième phase pose toujours problèmes dans un certain nombre de cas

Plusieurs centres soulignent la difficulté pour les étudiants d'appréhender les thèmes de la veille technologique et de la gestion du patrimoine informatique :

- soit que la matière manque
- soit que les étudiants n'aient pas suffisamment approfondi le sujet, parfois faute d'une vision claire des concepts.

Dans certains parcours ces aspects restent embryonnaires ou peu valorisés. Le jury doit alors faire un effort à destination du candidat afin de le pousser à expliciter .

On souligne, là encore, les prestations très différentes selon le niveau d'ambition des sujets de stages et le niveau de l'encadrement lors de ces périodes.

Au-delà du contexte, pas toujours idéal, on note souvent un certain manque de curiosité se traduisant par une veille technologique qui se limite à quelques outils ou à la consultation de certains sites.

Notes

	LAMARTINE	FOLLEREAU	CONDORCET	PERGAUD	ST BENIGNE	LE CASTEL	MATHIAS	MT ROLAND	
	MACON	NEVERS	BELFORT	BESANCON	DIJON	Dijon	Chalon	Dole	Moyenne
Moy :	13,0	12,0	10,4	11,5	12,0	12,3	11,6	13,4	12,0
Max :	16,0	14,0	18,0	16,0	18,0	18,0	16,0	18,0	16,8
Min :	9,0	11,0	5,0	8,0	5,0	8,0	7,0	10,0	7,9

Les notes moyennes s'établissent, comme l'année précédente, vers 12, avec un centre nettement en retrait (le faible nombre de candidats et le contraste des prestations expliquant ce résultat). A l'opposé, on note à nouveau un centre dont les résultats sont nettement plus élevés.

Conseils aux candidats

Bis repetita

Force est de constater qu'il s'impose de renouveler ici les conseils prodigués l'année précédente :

- Ne pas négliger l'importance et les apports de l'épreuve
- Ne pas sous-estimer la difficulté de l'entretien
- Soigner la qualité du français, à l'écrit comme à l'oral
- Se préparer seul mais aussi avec d'autres étudiants
- Préparer une présentation brève et synthétique de son parcours et des situations marquantes, ainsi que de leurs apports à la formation du candidat.
- Envisager ce travail comme étant personnel et se méfier des écueils induits par une élaboration en commun
- Organiser les supports de façon à pouvoir en retrouver aisément les différents éléments
- Préparer très en amont la constitution du portefeuille et la préparation de l'épreuve

De nouveaux axes de progression

Nous ajouterons, à la lumière de cette nouvelle édition, que nous conseillons également aux candidats :

- De veiller à la richesse des situations professionnelles, tant dans leur nombre que dans leur variété.
- De s'assurer d'être capable d'expliquer, en terme de compétences, l'apport des situations professionnelles rencontrées.
- De privilégier, si cela s'avère nécessaire à la bonne compréhension, une entrée par les activités plutôt que par les compétences, sans toutefois négliger ces dernières.
- De choisir son terrain de stage ou d'apprentissage avec beaucoup de discernement
- De mettre à profit les périodes en milieu professionnel, afin d'acquérir des bases solides concernant la veille technologique et la gestion du patrimoine informatique.

SISR

Résultats :

En CCF :

Moyenne : 12,53

Note la plus haute : 17,5

Note la plus basse : 5

En épreuve Ponctuelle :

Moyenne : 11,7

Présence d'un professionnel dans la plupart des commissions.

On relève encore des tableaux de synthèse non numériques.

Commentaires sur la prestation des candidats

Première partie : (20 minutes)

La présentation se fait souvent via un diaporama avec le parcours personnel (Bac pro en général + BTS + autre parcours éventuel) et professionnel (présentation des entreprises et de plusieurs missions réalisées durant les deux années).

La présentation du portefeuille de compétences doit être illustrée et dynamique car l'épreuve se révèle être principalement une épreuve de communication.

Dans certains cas, cette présentation a été trop longue (plus de 20 minutes) et d'autre part, quelques candidats se sont contentés de présenter des situations issues de la formation.

Deuxième partie : (20 minutes)

Le questionnement de la deuxième partie de l'épreuve s'est naturellement fait à partir des situations présentées lors de la première partie mais les candidats sont généralement moins à l'aise pour illustrer la gestion du patrimoine informatique et la veille technologique.

Pour cette dernière, le candidat peut également utiliser un support.

Conclusion :

Cette épreuve ne présente pas de grandes difficultés techniques. La différence de notation se fait dans la qualité de présentation, de communication, de l'implication de l'étudiant dans les projets. Le côté professionnel de l'étudiant, les illustrations (porte folio) apportées par chacun, le souci de bien faire sont des points à ne pas négliger.

Conseils aux candidats

Eviter de remplir les tableaux de synthèse à la main

Utiliser un support au moins pour la première phase.

S'intéresser plus à la gestion du patrimoine informatique en entreprise et à l'organisation de la veille technologique.